

DOSSIER DE PRESSE

Attentes envers l'agriculture « Entre idéal et réalité »

Embargo : 5 janvier 2021 à 14 h 00

À l'heure actuelle, l'agriculture suisse fait l'objet d'une grande attention et de nombreuses critiques de la part du public. Les produits phytosanitaires, les aliments pour animaux, les engrais de ferme, l'élevage dans son ensemble : il semblerait que les solutions ne manquent pas. Si seulement les familles paysannes se remuaient ! Au lieu de cela, il se dégage l'impression que les choses n'avancent nulle part. Pourquoi ?

La réalité du marché

Oui, les familles paysannes touchent des paiements directs de la part de l'État. Pour de nombreuses exploitations, en particulier dans les régions de montagne, ces paiements représentent une base économique vitale. En moyenne, les familles paysannes gagnent cependant quatre francs sur cinq grâce à la vente de leurs produits. En d'autres termes, la demande de leurs produits et le prix qu'elles obtiennent pour ceux-ci constituent le fondement de leur réussite économique et, partant, de leurs actions. Les consommateurs, à leur tour, achètent 90 % de leur nourriture dans des enseignes de détail. Même si la vente directe connaît un réel essor, elle demeure, tout compte fait, un marché de niche. C'est d'autant mieux si certaines exploitations parviennent néanmoins à se spécialiser dans ce filon.

Il n'en reste pas moins que l'essentiel des volumes s'écoule dans le commerce, parce que c'est là que les ventes se concentrent. Ce marché est impitoyable : il est dénué de tout idéalisme (sauf dans les messages publicitaires). Ce qui reste sur les étals est écarté. Pour preuve, les produits d'origine végétale doivent répondre à des exigences strictes et bien définies quant à leur taille, leur forme et leur qualité. Tant les pommes tavelées que les légumes entamés par des ravageurs, déformés ou trop petits n'ont pas leur place dans le commerce. Ce manque de tolérance signifie que le producteur repart avec toute sa cargaison de salades à la moindre chenille découverte lors de l'inspection. L'idéalisme fait également défaut pour les produits d'origine animale : si les ventes de viande sous label se révèlent inférieures aux attentes, les détaillants renvoient leurs commandes à la baisse. Et ce, peu importe que les familles paysannes aient investi beaucoup d'argent pour construire un parcours destiné à leurs porcs afin de répondre aux besoins (présumés) des consommateurs. Si le secteur agricole veut relever la part des fourrages suisses et réduire les importations, ce sont les détaillants qui font obstacle à ce progrès. Ceux-ci refusent d'augmenter de quelques centimes le prix de vente de la viande ou des œufs pour compenser les coûts supplémentaires des producteurs. En Suisse également, la nourriture doit coûter le moins cher possible, comme l'ont montré les rabais massifs pratiqués pendant les fêtes.

Il s'agit sans doute aussi de la raison pour laquelle la part du bio ne dépasse pas 11 %, malgré une légère croissance constante. Bien que les Suisses condamnent volontiers l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques de synthèse, les craintes de dommages environnementaux ou sanitaires semblent s'évanouir au plus tard lorsqu'ils mettent les pieds dans un supermarché.

Deux études de la Protection suisse des animaux ont abouti à d'autres conclusions révélatrices. D'une part, la prime dite « de label » ne couvre pas les coûts supplémentaires réels liés à un élevage et un affouragement améliorés des animaux. Les exploitations assument donc des coûts plus élevés que ceux effectivement compensés. La production sous label perd de son attrait, sans compter le risque d'entreprise mentionné, qui est assumé dans son intégralité par les familles paysannes. D'autre part, les consommateurs paient des prix excessifs pour les produits sous label. Les détaillants (bien qu'avares lorsqu'il s'agit de rétribuer les fournisseurs) s'octroient une jolie marge sur ces produits « à valeur ajoutée ». Il serait donc probablement possible d'accroître les ventes si le supplément en magasin était plus raisonnable.

Manque de reconnaissance

Une bonne nouvelle n'est pas une nouvelle. L'agriculture suisse, ou plutôt les familles paysannes indigènes, en a particulièrement souffert ces dernières années. Les médias sont toujours sur la brèche lorsqu'un problème réel ou présumé leur offre matière à raconter. En revanche, ils se mettent aux abonnés absents lorsqu'il s'agit d'améliorations ou de succès. Ainsi, malgré tout l'intérêt porté au sujet de la protection des végétaux, le fait que les ventes de produits phytosanitaires chimiques de synthèse reculent chaque année, au point que la quantité de produits biologiques vendus égale aujourd'hui celle des produits chimiques vendus, ne mérite pas plus qu'une brève. Pourquoi ne pas dire pour une fois : « Super, je réalise un reportage ou je rédige un portrait pour montrer comment cela a pu être possible. » En médecine des animaux de rente, la consommation d'antibiotiques a elle aussi diminué de moitié ces dix dernières années, et chaque utilisation est recensée dans une base de données. La médecine vétérinaire a plusieurs longueurs d'avance sur la médecine humaine. Les prestations écologiques requises, qui servent de base pour obtenir des paiements directs, exigent de chaque exploitation qu'elle prenne des mesures spéciales sur 7 % au moins de ses terres pour promouvoir la biodiversité. Aujourd'hui, 16 % des terres sont en moyenne consacrées à ce but. Plus de trois fois la superficie du lac de Constance est ainsi vouée à la création d'habitats pour la flore et la faune.

Les ONG environnementales savent parfaitement instrumentaliser à leur profit la facilité avec laquelle les mauvaises nouvelles font la une des médias. Résultat : un corps de métiers qui fait des efforts et réalise aussi beaucoup de choses, mais qui n'intéresse personne (c'est du moins l'impression qui se dégage). Les familles paysannes s'opposeraient beaucoup moins à des mesures toujours nouvelles et supplémentaires si les associations environnementales, l'OFEV, les politiciens et tous ceux qui exercent une pression constante faisaient au moins un effort pour discuter également de la question des coûts supplémentaires. Les paiements directs, dont le niveau est plus ou moins stable depuis des décennies, ne peuvent sans cesse, et pour toujours, couvrir davantage de prestations et des coûts supplémentaires. Le revenu agricole reste encore bien inférieur aux salaires comparables d'autres branches, malgré de longues journées de travail, souvent 365 jours par an. Quiconque est dans l'eau jusqu'au cou ne peut que s'opposer à tout ce qui lui impose un fardeau financier supplémentaire.

Des initiatives extrêmes et contre-productives

L'attention accrue du public, dominée par des images négatives, n'est sans doute pas étrangère au lancement récurrent d'initiatives populaires. Or, ces dernières veulent en général aussi mettre la charrue avant les bœufs. Elles ne visent que l'agriculture et ne tiennent pas compte de la demande et de la dynamique de la consommation. L'**initiative sur l'eau potable** se révèle des plus extrêmes dans ce contexte. En s'acharnant sur les paiements directs, elle ne laisse que deux options aux exploitations agricoles suisses : ou bien celles-ci renoncent aux paiements directs et maximisent le rendement de production. C'est la voie que choisiront la plupart des exploitations fruitières, maraîchères ou viticoles, ainsi que de celles pratiquant l'élevage avicole et porcin. Elles ne seront alors plus tenues de respecter des exigences telles que les 7 % des terres consacrés à la promotion de la biodiversité. Ou bien elles renoncent à leur production traditionnelle, ce que feront les exploitations de grandes cultures et de cultures exigeantes comme le colza, les pommes de terre ou les betteraves sucrières. Sans moyens pour protéger les plantes, le risque économique se révèle trop important. Les conséquences en sont une dépendance des importations pour ces produits et un assolement moins diversifié, ce qui augmente la pression des ravageurs et des maladies. Dans un cas comme dans l'autre, le bilan environnemental global se montre négatif.

Le texte de l'**initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »** a le mérite d'être cohérent. Il veut appliquer les mêmes règles aux produits importés. La Suisse deviendrait ainsi, sous la contrainte politique, un pays 100 % bio pour les produits alimentaires d'origine végétale. Les consommateurs se verraient privés de leur liberté de choix. À moins qu'ils traversent la frontière pour faire leurs achats. Pour l'agriculture, une telle mise en œuvre pourrait s'apparenter à une échappatoire. Le consommateur fait son choix aux urnes et en assume les conséquences. La production suisse ne serait pas désavantagée, car les importations devraient répondre aux mêmes exigences. Là où le bât blesse, c'est que la mise en œuvre constituerait une violation manifeste des

obligations de la Suisse dans le cadre de l'OMC. Il est réaliste de supposer que la mise en œuvre se ferait dès lors sans imposer de conditions aux produits importés. Dans ce cas, la production indigène serait exposée à un énorme désavantage concurrentiel et à une vive concurrence d'éviction.

Conclusion

Les familles paysannes ne sont pas lentes à comprendre. Elles améliorent en permanence leur mode de production. Elles s'adaptent aux besoins changeants des consommateurs et assurent un développement dynamique de leur offre. Il y aurait également beaucoup plus d'exploitations agricoles qui se convertiraient à l'agriculture biologique ou à d'autres modes de production encore plus respectueux de l'environnement ou des animaux si le marché le permettait. En fin de compte, les exploitations n'ont pas d'autre choix que de se conformer à la demande. Et cette demande n'est pas aussi idyllique que d'aucuns voudraient le croire, quelque critiquable que soit la technique de production choisie. Quiconque souhaite de réelles améliorations ne doit pas se concentrer uniquement sur l'agriculture suisse et doit comprendre qu'un flux constant de nouvelles exigences coûteuses sans rétribution appropriée, que ce soit sous forme de valeur ajoutée sur le marché ou de compensation sous forme de paiements directs, provoquera des résistances. La réalité économique de la plupart des exploitations agricoles ne permet guère de leur laisser un autre choix.

Les personnes suivantes sont disponibles pour des interviews sur l'un des sujets abordés (ou d'autres également) :

Pour la Suisse alémanique :

Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans

Anne Challandes, vice-présidente de l'Union suisse des paysans

Martin Rufer, directeur de l'Union suisse des paysans

Pour la Suisse romande :

Anne Challandes, vice-présidente de l'Union suisse des paysans

Francis Egger, vice-directeur de l'Union suisse des paysans

Michel Darbellay, responsable Production, marchés et écologie à l'Union suisse des paysans

*Si vous souhaitez réaliser une interview, veuillez nous l'annoncer au moyen du formulaire ci-joint. Merci beaucoup !
D'avance merci pour votre intérêt !*